

Adresse du conseil général de la commune de Vouziers, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse du conseil général de la commune de Vouziers, lors de la séance du 26 thermidor an II (13 août 1794). In: Archives Parlementaires de 1787 à 1860 - Première série (1787-1799) Tome XCV - Du 26 thermidor au 9 fructidor an II (13 au 26 août 1794) Paris : Librairie Administrative P. Dupont, 1987. pp. 17-18;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1987_num_95_1_21833_t1_0017_0000_5

Fichier pdf généré le 05/11/2020

w

[*La sté républicaine et régénérée de Ploërmel* (1), à la Conv.; s.d.(2)

Citoyens représentants,

Frapés d'étonnement et d'admiration, nous nous disons tous : la Convention est triomphante ! Les nouveaux tyrans ne sont plus ! La liberté est sauvée ! Les patriotes respirent ! Jurons de nouveau de respecter la Convention, de la défendre jusqu'à la mort ! Ofrons-lui notre amour, notre dévouement ! Et unanimement ce serment est répété.

Gloire à vous, législateurs ! Vous seuls avez arraché le bandeau du crime et de l'hypocrisie. Vous seuls avez sauvé la patrie. Oui, vous êtes dignes du peuple français. Vous méritez son affection, sa reconnaissance. Dites à nos frères de Paris, qui vous sont fidèles, que nous partageons leurs sentiments.

Que les jours glorieux des 9 et 10 thermidor soient à jamais mémorables ! Achevez votre ouvrage. Poursuivez les scélérats qui, en nous trompant, voulaient nous asservir. Et, dans les moments d'un pareil triomphe, jetez un regard de paternité sur les anciens patriotes détenus. Vive la Convention ! Vive la République, une et indivisible !

Les membres composants la société populaire, et les militaires en garnison en cette commune.

JACQUART (*présid.*) [et 2 signatures (de *secrétaires*) illisibles] (3).

x

[*Les maire, officiers municipaux et membres du conseil g^{al} de la comm. de Mont-de-Marsan* (4), à la Conv.; 18 therm. II] (5)

Représentants du peuple français,

Le conseil général de la commune de Mont-de-Marsan, chef-lieu du département des Landes, vous adresse, au nom de ses concitoyens, les actions de grâces les plus solennelles pour l'énergie que vous avez déployée dans une circonstance où l'ambition d'un seul alloit plonger la patrie dans un abîme de malheurs. Etoit-il permis de penser qu'un individu professant les principes de la liberté républicaine dès l'aurore de la révolution, affectant de maîtriser toutes les passions du coeur humain, et se couvrant surtout du voile d'un désintéressement absolu, pût concevoir l'insensé dessein de remettre dans l'esclavage un peuple de héros et d'hommes libres ? Heureusement vous étiez là, représentants de ce peuple si justement protégé par une providance particulière. Vous avés arrêté sur le champ les projets criminels de cet être féroce. Et, promptement puni, ses complices suivront son sort, comme ses crimes.

(1) Morbihan.

(2) C 316, pl. 1266, p. 41. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^l).

(3) Au f^o vierge de l'adresse, le nom du destinataire, le [itoye]n Brüe [Brüe (Louis-Urbain), député du Morbihan].

(4) Landes.

(5) C 313, pl. 1250, p. 19. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^l).

Continués, sages représentants à tenir les rênes du gouvernement républicain d'une main ferme; achevés de sauver une patrie dont les triomphes étonnent l'univers : tous les français vous couvriront de leur apuy, comme de leur affection.

LOUBERE (*off. mun.*), P. CAZAD (*maire*), LESTOURNEL (*off. mun.*), CAILLEBAD (*off. mun.*), C. PUJOL (*off. mun.*), J.-B. LAURANT (*agent nat.*), CAZANAVE (*notable*), DUPAIGNET (*notable*), NAUREILS (*notable*), LABEYRIE (*off. mun.*), Jⁿ GRIENS (*notable*), CHABAIGNAC (*off. mun.*), GAUCHON (*notable*), Jⁿ Jules BARROUZE (*notable*), F. GROS (*notable*), CAZANAVE (*notable*), autre GROS (*notable*), LAFAGE (*notable*), PAPIN (*off. mun.*), LACERE, DAYRIEX, MAZEILLER (*off. mun.*).

y

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Vouziers* (1), à la Conv.; s.d.] (2)

Citoyens représentants,

Des traîtres, à l'ombre d'une réputation usurpée, d'un sans-culotisme factice, n'avoient donc encore une fois capté la confiance d'un peuple généreux et magnanime, que pour en faire l'instrument de leurs projets paricides. Nous en avons frémi d'horreur; mais notre indignation n'a fait que resserrer plus étroitement les noeuds sacrés qui nous lient à la représentation nationale. Le vrai patriotisme ne connoît point de crainte. Encore une fois il a sçu tirer son triomphe des assauts les plus violents de l'intrigue et de l'ambition. Encore une fois, par lui, le crime et ses artisans ont été couvert[s] de honte et réduits au désespoir. Grâce vous en soient rendues, pères de la patrie ! Cette mère chérie nous est conservée, et c'est à la pureté de vos principes, à l'énergie de vos mesures que nous devons son salut et sa gloire. Dignes fondateurs de la première des Républiques du monde, vous ne cessés de vous en montrer les plus fermes colonnes. Que les despotes et leurs complices épuisent contre elle les ressources de leur astudieuse (*sic*) politique, toujours les efforts de leur rage impuissante viendront se briser contre les vertus qui caractérisent votre ouvrage. Puisse le prompt chatiment des conspirateurs les faire pâlir d'effroi ! Puisse cet exemple frappant de votre incorruptibilité les convaincre enfin d'une vérité terrible : *que la moindre prétention de tyrannie sera toujours, aux yeux des Français régénérés, un arrêt de mort contre quiconque tenteroit de s'en arroger les odieuses prérogatives.*

Poursuivez sans relâche toutes les passions et leurs trames perfides; assurés déjà des trophées que la reconnaissance vous dresse dans les coeurs de tous les vrais amis de la liberté et de l'égalité, vous acheverés par là d'en faire apprécier les avantages, et d'en rendre partout le sentiment également vif et plus cher que la vie même. Pour nous, unis d'un même zèle avec nos frères de Paris, comme eux nous ne voulons

(1) Ardennes.

(2) C 313, pl. 1250, p. 20. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^l).

connoître d'autre ambition que celle de seconder vos glorieux travaux par notre activité, notre vigilance, et surtout par une imperturbable viation sur la ligne des loix révolutionnaires.

GAUFFERT (*agent nat.*), BATAILLE, NICAISE, LE PAGE (*maire*), ARNOULD, HULPOT, BOURNIZET, CHEMERY, DENNAUT, MALVAL, COTELLE, DECOTTE, MOREL, DOSSEREAUX, DESERTINE (*secrét.*).

z

[*La sté populaire et républicaine de Bourg-sur-Rhône* (1), à la *Conv.*; *Bourg-sur-Rhône*, 19 therm. II] (2)

Représentants,

Ils n'existent donc plus, ces ambitieux qui vouloient s'emparer du pouvoir souverain, ces traîtres qui, sous le masque de la vertu, avoient usurpé la confiance du peuple français! Les mêmes journées ont vu avorter les projets perfides des Catilina et de leur complices. Vous avez sauvé encore une fois la patrie!

Nous vous félicitons du courage et de l'énergie que vous avez déployé dans les journées des 9 et 10 thermidor, et nous vous renouvelons le serment de répendre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour le maintien de la liberté, de l'égalité, de l'unité et de l'indivisibilité de la République.

PRAT fils (*présid.*), MAURICE (*archiviste*), Ant. GUILLIERMOND (*secrét.*) [et 18 autres signatures].

a'

[*Le conseil g^{al} de la comm. de Bourg-sur-Rhône*, à la *Conv.*; *Bourg-sur-Rhône*, 18 therm. II] (3)

Citoyens représentants,

Les coups terribles que votre courage et votre énergie ont porté contre les conspirateurs ont encore une fois sauvé la patrie; vous avez arraché, avec une fermeté digne du grand objet qui vous est confié, le manteau d'un patriotisme hypocrite du perfide et cruel triumvirat; nous vous félicitons et nous formons les voeux les plus ardents pour que tous les scélérats qui oseroient entreprendre de les imiter, soient sur-le-champ anéantis par le glaive de la loi.

Nous renouvelons le serment de répandre jusqu'à la dernière goutte de notre sang pour maintenir la liberté et l'égalité, l'unité et l'indivisibilité de la République.

F. MONIER (*maire*), BOUVIER (*off. mun.*), CHALAMEL (*off. mun.*), SEGUIN (*off. mun.*), MAURICE (*off. mun.*), MEYNOT (*off. mun.*), LAURENT cadet (*off. mun.*), LANZUN (*notable*), LOUDZUN (*notable*), FEUILLET (*notable*), RACINE (*agent nat.*), GUIRAMAUD (*secrét.-greffier*).

(1) Ci-devant Bourg-Saint-Andéol, district du Coiron, Ardèche.

(2) C 316, pl. 1266, p. 42. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

(3) C 313, pl. 1250, p. 21. Mentionné par Bⁱⁿ, 4 fruct. (1^{er} suppl^h).

b'

[*Les administrateurs du directoire du départ^t du Mont-Blanc*, à la *Conv.*; *s.l.n.d.*] (1)

Représentants du peuple,

Le nouveau tyran est abattu; de son sang et celui de ses infâmes complices, le génie de la révolution scelle de nouveau le triomphe de la liberté. Non, ses perfides ennemis n'auront pas à se rejouer de la conspiration atroce qui vient de nous menacer. Déjà elle est éteinte, et cependant elle aura servi à dégager la France de ces restes impurs qui ternissoient et souilloient encore son horizon. Législateurs, recevez nos hommages. Nous applaudissons avec transport au courage et à la fermeté avec lesquels vous avez frappés la horde catilinaire; votre intrépidité, en retentissant dans l'univers, va apprendre à l'univers que la République, assise sur des bazes éternelles entre le peuple et ses fidels représentants, contempera toujours à ses pieds, d'un air calme, les tempêtes, les orages et toutes les passions qui agitent et remuent contre elle les despotes coalisés, les traîtres et les ambitieux.

A nos hommages, recevez encore, législateurs, le serment que nous faisons de continuer à n'avoir sous les yeux et dans nos coeurs que le peuple; la Convention nationale, la liberté, l'égalité, la République enfin, une, indivisible, et démocratique.

F. JACQUIER, OLIVE, DUFOURD (*présid.*), GRAND, CHAMOIX, GAUCHER, VELAI (*secrét.-g^{al}*).

c'

[*La sté popul. de Sury-la-Chaux* (2), à la *Conv.*; *Sury-la-Chaux*, 29 mess. II] (3)

Citoyens représentants, le silence morne de cette société sur l'événement tragique qui a pensé priver la République de deux de ses plus chauds deffenseurs n'a d'autre cause que la difficulté de vous exprimer l'horreur dont cette nouvelle l'a pénétrée. Elle a renouvelé le serment d'exterminer tous les traîtres, et de mourir en deffendant la représentation nationale. Oui, représentants, parlés, et tous nos membres voleront pour vous faire un égide de leur corps.

Quoi! Vos immortels travaux pour le bonheur du peuple, vos loix marqué[e]s au coin de la sagesse, l'hommage que vous venés de rendre à l'Être suprême et à l'immortalité de l'âme, morale sublime et fondement le plus solide d'un Etat, n'ont pu désarmer les monstres dont l'ambition conduit la main!

Qu'ils se montrent donc, ces tigres, et ils trouveront en nous autant de Geffroy, autant d'enfans de la patrie à deffendre leur père jusqu'à leur dernier soupir!

Voilà, pères de la patrie, les sentiments de la société que je préside, et qu'elle me charge de vous exprimer.

(1) C 313, pl. 1250, p. 22. Mentionné par Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^h); *Moniteur* (réimpr.), XXI, 494; *J.Fr.*, n° 688.

(2) Ci-devant Sury-le-Comte, district de Montbrison, Loire.

(3) C 316, pl. 1266, p. 43; Bⁱⁿ, 1^{er} fruct. (1^{er} suppl^h).